



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ecoles europeennes de commerce: Pyrenees-Atlantiques

Question écrite n° 38148

Texte de la question

M Jean Gougy attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du commerce exterieur, sur l'importance que joue l'Ecole superieure de commerce de Pau en matiere de formation commerciale specialisee dans les relations iberiques. En se jumelant avec l'Icade, institut de formation de Madrid, et avec diverses ecoles de Catalogne, l'ecole de commerce de Pau releve le defi de la penurie dramatique de specialistes francais du commerce international, en direction de l'Espagne notamment. Il lui demande si des mesures ne sont pas envisagees pour aider a la promotion de cette ecole et a l'accroissement de son rayonnement.

Texte de la réponse

Reponse. - expansion. De nouveaux locaux sont en cours de construction et seront mis en service a l'automne 1988. De nouvelles possibilites d'accueil seront ainsi offertes et permettront de passer d'un effectif actuel de 360 a plus de 500 eleves. L'ecole accueille desormais un cycle preparatoire a l'entree et, des 1989, un troisieme cycle de formation commerciale pour ingenieurs sera mis en place. Ainsi que l'honorable parlementaire le soulignait, l'ecole entretient des liens privileges avec des instituts de formation espagnols tels que l'ICADE a Madrid et l'ecole de commerce de Barcelone. Le reseau ainsi constitue permet aux eleves de troisieme annee d'effectuer leur scolarite dans l'un de ces deux etablissements. Le ministre delegue charge du commerce exterieur a developpe depuis 1987, un programme de bourses pour stages de longue duree en entreprises etrangeres (six mois au minimum), destine a aider les organismes de formation initiale a renforcer la formation pratique. La coordination de ce programme a ete confiee a la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE), dans le cadre d'une convention signee entre cet organisme et la direction des relations economiques exterieures. Pour la mise en place du programme 1988, un appel d'offres a ete lance par l'intermediaire des differents reseaux de formation (education nationale, assemblee permanente des chambres de commerce et d'industrie, FNEGE). L'ecole superieure de commerce (ESC) de Pau, contactee pour beneficier de ce programme par le canal du reseau consulaire et celui de la FNEGE, n'a remis aucun dossier de demande de bourses qui auraient pu etre developpees notamment en Espagne. Par ailleurs, selon les informations transmises par le directeur regional du commerce exterieur en Aquitaine, aucune demande de subvention ou d'aide particuliere n'a ete deposee par la CCI de Pau ou par l'ecole de commerce aupres de quelque organisme que ce soit. Le directeur de l'ecole a, toutefois, fait savoir au directeur regional qu'il serait favorable a toute mesure susceptible de mieux faire connaitre son etablissement et sa specialisation iberique. Il appartient, au reseau consulaire, porteur en ce domaine, de promouvoir l'image de marque de cet etablissement dont le dynamisme doit etre recompense.

Données clés

Auteur : [M. Gougy Jean](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38148

Rubrique : Grandes ecoles

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1227

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 1984